





CONTRIBUTION DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE SUR L'AVENIR DU PROGRAMME ERASMUS +



L'impact du programme Erasmus+ pour la mobilité des jeunes en Bretagne

Un programme indispensable au développement de la mobilité des jeunes

Depuis 2014, le programme ERASMUS+ représente près de **28 millions d'**€ de financements européens pour les acteurs bretons. Ce sont ainsi environ **11 500 jeunes bretonnes et bretons** qui ont bénéficié d'un soutien à leur mobilité.

En sa composante « Education Formation », cela correspond à près de 25 millions d'€ pour ces 4 dernières années, bénéficiant à 169 structures dans les principaux domaines d'activités suivants : enseignement supérieur, formation professionnelle, enseignement scolaire et éducation des adultes. Chaque année, le nombre de bénéficiaires a augmenté, démontrant l'attrait porté par les acteurs bretons à ce programme.

S'agissant de sa composante « Jeunesse », les financements obtenus sur le territoire breton représentent la somme de 3 millions d'€, avec un doublement des co-financements européens obtenus entre l'année 2014 et 2017. L'impact de ce programme pour la Bretagne est incontestablement en augmentation.

Chiffres clés du programme ERASMUS+ en Bretagne (2014-2017) : 28 millions d'€

- o **Erasmus+ « Education Formation** » : 25 Millions d'€ pour la Bretagne
- 21 Millions d'€ pour les projets de mobilités / 4 Millions d'€ pour les projets de partenariats
- 375 projets financés et 169 organismes bénéficiaires
- 10 500 mobilités
 - o **Erasmus+** « **Jeunesse** » : 3 millions d'€ pour la Bretagne
- 2.6 millions d'€ pour les projets de mobilités / 400.000€ pour les projets de partenariats / 50000€ pour les projets de « soutien à la réforme politique »
- 1 000 mobilités

Une consultation publique sur l'avenir du programme ERASMUS+

Consciente de la véritable opportunité que représente ce programme pour les acteurs de la mobilité en Bretagne, le Conseil Régional a souhaité engager une consultation citoyenne pour s'inscrire dans la réflexion actuellement menée sur la future période de programmation 2021/2027.

Plus d'une centaine de structures, issues tant du secteur de l'éducation formelle que de l'éducation informelle, ont ainsi été interrogées sur l'opportunité d'une reconduction d'un tel programme, et si oui, autour de quelles priorités et avec quel budget.

Ces structures sont investies au quotidien dans l'accompagnement de la mobilité des jeunes Bretonnes et Bretons; depuis 2015, le Comité régional de la mobilité européenne et internationale les réunit autour d'un programme d'actions qui participe également à soutenir une plus forte implication de tous les acteurs du territoire dans ce programme européen, tant sur son volet éducation-formation que sur son volet jeunesse.

Les réponses au questionnaire ont unanimement confirmé l'attachement des acteurs bretons à ce programme, sur l'ensemble de ses composantes. Elles soulignent par ailleurs la pertinence d'ERASMUS+ pour l'amélioration des compétences, mais également le transfert d'innovation et l'échange de bonnes pratiques entre professionnels.

Les 3 propositions de la Région Bretagne pour le futur programme ERASMUS+

La contribution de la Région Bretagne sur le futur programme ERASMUS+ a été présentée lors de la session du Conseil régional de décembre 2018. Elle s'appuie sur la consultation des partenaires et bénéficiaires menée à l'été 2018 et qui a permis d'élaborer les propositions suivantes autour de 3 priorités. Elles seront portées auprès des instances européennes par la Région Bretagne dans la période actuelle des négociations.

1. Reconduire le programme ERASMUS+ et le doter d'un budget ambitieux

- Conforter le programme ERASMUS+ dans la future période 2021/2027, avec l'ensemble de ses composantes et au bénéfice de tous les publics
- Défendre une augmentation significative du budget du programme ERASMUS+
- Défendre une augmentation particulière pour le volet « Formation Professionnelle »

La Région soutient ainsi la proposition présentée par la Commission européenne en mai 2018 qui prévoit un doublement des crédits pour ce programme

2. Simplifier les règles de mise en œuvre du programme ERASMUS+

- Défendre des critères d'éligibilité plus lisibles pour sensibiliser l'ensemble des bénéficiaires
- Faciliter l'accès aux fonds ERASMUS+ et leur utilisation pendant la mise en œuvre des projets pour les bénéficiaires
- Simplifier les procédures de dépôt de projets pour l'ensemble de la programmation
- Encourager le développement de projets de partenariats et de mobilités croisées

3. Améliorer la mobilisation des acteurs par des actions concertées

- Renforcer et valoriser les outils de communication existants du Programme et de ses agences nationales
- Améliorer les outils de sensibilisation par une meilleure visibilité et compréhension des dispositifs pour élargir le nombre de bénéficiaires à des secteurs moins représentés tels que les écoles primaires, les apprenants en formation professionnelle, les jeunes salariés, les publics les plus éloignés de la mobilité...
- Développer et renforcer l'accompagnement des bénéficiaires par le développement d'échanges de « bonnes pratiques » grâce aux réseaux d'acteurs ressources sur le territoire



Ce programme se démocratise et a permis depuis sa création de "démystifier" la mobilité européenne. Il a permis à de nombreuses personnes qui n'auraient jamais pu s'investir à l'étranger de vivre une expérience européenne constructive, valorisante dans le parcours de formation et professionnelle, stimulante pour l'avenir. Ce programme permet de se dépasser et de vaincre la peur de l'autre, de l'inconnu, de la différence, principale cause des mouvements politiques extrémistes qui aujourd'hui se révèlent en Europe. Ce programme doit continuer, se poursuivre, se développer, permettre encore plus de mobilités, de rencontres et d'amitiés transnationales, alliées importantes de la paix...

Consultation menée à l'été 2018 Témoignage d'un bénéficiaire breton



CONTACT

Conseil régional de Bretagne Direction des affaires européennes et internationales europe@bretagne.bzh